



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Assemblée extraordinaire du Comité départemental d'Indre-et-Loire de la FFCT le 21 octobre 2017 à la maison des sports à Parçay-Meslay

Membres du comité départemental présents :

Président : Didier Demeulant, Vice-présidents : Marie-José Duboël et Jean-Pierre Le Bras, Secrétaire : Joseph Poirier, Trésorier : Jean-François Froger,
Membres président de commissions : Valérie Foucher, Marie-Claude Bourguignon.
Absent : Jacky Meusnier.

Présence de 30 clubs sur 31, le club de Céréelles est absent.
Le nombre total de voix est de 106

Le but de cette assemblée extraordinaire est la modification des statuts et du règlement intérieur du comité départemental de cyclotourisme.

Les statuts ont été envoyés avec la convocation à tous les clubs qui en ont fait accusé de réception.
Un point supplémentaire est mis au vote : la suppression du délai d'un an pour se présenter à l'élection du comité.

Après explication sur le déroulement du vote, une interruption de séance est faite pour le vote.

Résultat du vote : exprimé 99 sur 106 voix - 97 voix pour et 2 voix nulles

Clôture de l'assemblée extraordinaire pour passer à l'assemblée générale

Le Président du CoDep

Didier Demeulant.

Le Secrétaire du CoDep

Joseph Poirier.

Comité départemental de cyclotourisme - Maison des sports de Touraine – rue de l'Aviation – BP 100 - 37210
PARCAY-MESLAY
